

**Compte rendu de la réunion du comité directeur du CD76  
Qui s'est déroulée le 20 septembre 2017  
Au siège social du CD76 à Autretot**

*Ouverture de la réunion à 20H*

*L'ordre du jour présentait les points suivants*

---

- 1 - Informations
- 2 - Procès-verbaux des commissions
  - a) Natation course
  - b) Natation artistique
  - c) Maîtres
- 3 - Finalisation du projet d'aide aux clubs
- 4 - Préparation de l'Assemblée Générales 2018
- 5 - Questions diverses

*Personnes présentes*

---

- Hervé LESTURGIE : Président du CD76
- Daniel REGNIER : Vice-président du CD76
- Brigitte GOSSELIN : Secrétaire du CD76
- Claudine REGNIER: Secrétaire adjointe du CD76
- Philippe RAS : Trésorier du CD76
- Philippe MARQUET : Trésorier adjoint du CD76
- Marie Rose SCAER : Trésorière adjointe du CD76
- Denis TASSERIE : Membre du CD76
- Alain POYE : Membre du CD76
- Hélène RAIS : Membre du CD76
- Nicole TASSERIE : Membre du CD76
- Dominique POIROT : Membre du CD76
- Philippe LEGENDRE : Membre du CD76

*Personnes excusées*

---

- Patrick DRUEL : Membre du CD76

Hervé LESTURGIE souhaite débiter la réunion par un point sur le comportement déplacé de l'un des membres du Comité Directeur lors des compétitions, notamment depuis le début de saison. Il explique que, trop régulièrement, lui sont rapportés des attitudes inappropriées, des propos pouvant être diffamatoires ou dans tous les cas infamants pour l'image de notre Comité. Il dit en avoir été, lui-même, le témoin. Il lui demande à la personne si, concrètement, elle a quelque chose à nous reprocher. Celle-ci lui répond que non et qu'elle ne comprend pas. Hervé LESTURGIE lui assure que cette situation l'insupporte au plus haut point. Elle génère une ambiance déplorable dans l'équipe. Cette situation est inadmissible. Il exige qu'elle cesse immédiatement ses agissements. Il ne veut plus entendre de réflexion d'aucune sorte, de sa part.

Daniel REGNIER explique que non seulement il a entendu ses propos, mais qu'il en a également été victime, situation non tolérable. Néanmoins, ce qui le gêne le plus, c'est que cette personne se permette son travail de dénigrement hors de notre Comité. Il lui rappelle que les griefs se traitent au sein de ce Comité et non lors des compétitions, auprès de personnes totalement extérieures. Des parents, non encore officiels sont pris à partie. Ce sont des gens qui acceptent de nous aider ponctuellement, mais qui potentiellement pourraient devenir des officiels. Même si cette première expérience leur plaît, ils sont choqués par ce qu'ils entendent et refusent de poursuivre. C'est concrètement une attaque contre le Comité et nous n'avons vraiment pas besoin de ça.

Daniel REGNIER insiste sur le fait que ce sont des points qui ont déjà, officiellement, été reprochés. Il y a environ deux ans, cette personne avait été convoquée sur un conseil de discipline, réunissant Hervé LESTURGIE, Daniel REGNIER, Denis TASSERIE et Daniel MEUNIER. Tous pensaient qu'elle avait compris et que le problème était réglé. A ce jour, force est de constater que ce n'est pas le cas.

Plusieurs exemples sont alors mis en avant par Messieurs Daniel Regnier et Denis Tasserie.

Philippe RAS est désolé de constater que cette attitude vient entacher un comportement pourtant sociable. Il souligne que c'est une personne qui dit toujours oui pour rendre service, qui n'est jamais en retard.... Il ne manquerait pas grand-chose pour que ce soit parfait. Même s'il pense que ses paroles dépassent souvent sa pensée, il lui conseille de s'abstenir de dire les choses.

## *1 - : Informations*

---

Hervé LESTURGIE se réjouit d'avoir reçu des nouvelles rassurantes de Patrick DRUEL. Son opération s'est bien déroulée, il entame sereinement sa convalescence.

Hervé LESTURGIE annonce que la subvention du CNDS lui est enfin parvenue. Il ne sait pas si son courrier, adressé à Madame la Ministre des Sports, a eu un impact. Plus sérieusement, il souligne que les clubs n'ont pas reçu l'enveloppe dédiée au savoir nager. Si la situation ne se régularise pas rapidement, il envisage d'envoyer une nouvelle lettre.

Philippe RAS propose un document synthétique qu'il utilisera pour son rapport financier, lors de l'Assemblée Générale. Cette nouvelle forme "allégée" est plus simple et surtout plus lisible pour tous. Il explique que cette idée lui a été soumise par Hervé LESTURGIE et qu'il adhère totalement.

Il indique que notre situation est saine, mais que nous aurions pu être encore beaucoup mieux si les déplacements des équipes départementales avaient été prévus. Pour le reste, le budget est globalement conforme au prévisionnel. Le poste investissement n'a pratiquement pas été utilisé en dehors du renouvellement du photocopieur. Le seul point réellement négatif concerne l'achat de récompenses dont nous sous-estimons la provision.

En ce qui concerne les investissements, Hervé LESTURGIE précise, que cette année, nous allons devoir changer le poste informatique fixe, du Comité. Outre le fait qu'il soit obsolète, il ne permet plus de travailler rapidement. Il souhaite acquérir un matériel de qualité. Il conservera l'ordinateur portable pour l'utiliser, notamment, en secours, si nécessaire.

Autre achat à prévoir assez rapidement, le changement de la poignée du starter. En effet celle-ci menace de nous lâcher à tout moment. Même si la Ligue envisage d'équiper les départements d'un chronométrage semi-automatique, ce ne sera pas fait maintenant. Nous devons donc penser à maintenir notre matériel en état. Philippe RAS propose à Denis TASSERIE et à Hervé LESTURGIE de demander l'établissement d'un devis.

## 2 - Procès-verbaux des commissions :

---

### a) Natation course

Hervé LESTURGIE demande que nous l'excusions pour l'envoi tardif du compte rendu. Il le voulait le plus complet possible, ce qui explique son retard.

Le bilan des compétitions de début de saison est très positif.

Hervé LESTURGIE explique que deux changements sont à prévoir sur notre programme départemental. Devant le refus de Oissel, pour l'accueil du nat'avenir hiver plot 2 le 11 février 2018, il envisage de solliciter le club de Gournay en Bray. La deuxième modification, concerne l'organisation de cette même compétition mais pour le plot 1 d'été. En effet, le changement du calendrier des vacances scolaires de printemps, place la compétition sur le week-end du retour des congés. Afin de pallier ce souci, et d'éviter un absentéisme conséquent, il conviendrait de déplacer cette rencontre. La solution la plus adéquate serait de proposer un regroupement avec le natathlon des 14 et 15 avril 2018. En effet cette compétition étant planifiée le samedi après-midi et le dimanche toute la journée, nous pourrions envisager de positionner le nat'avenir le samedi matin.

La prochaine Coupe de Normandie Avenirs se déroulera le dimanche 8 avril 2018, à Louviers. Raynald et François Marie assureront l'encadrement des enfants. La première sélection sera

décidée après le Critérium Avenirs Jeunes du 3 décembre. Elle sera ensuite affinée avec trois regroupements et la participation des nageurs sur une compétition. La composition définitive des équipes sera communiquée à l'issue du Nat'Avenirs Normand le 25 mars.

La catégorie jeune sera engagée sur la Coupe de l'Ouest des Départements les 7 et 8 juillet à Saint Lô. Olivier, Alexandre et Benjamin seront référents de ce groupe. Une formule de sélection identique aux Avenirs est mise en place. L'équipe définitive sera constituée après le Trophée Lucien Zins à NOTRE DAME DE GRAVENCHON des 23 et 24 juin.

Les modalités logistiques sont en cours de réflexion. Le budget prévisionnel est assez conséquent, mais maximisé. Il pourrait être revu à la baisse, notamment si nous sollicitons les minibus des clubs en lieu et place de la location des cars. Louviers n'étant qu'à une petite heure de route, nous pourrions également éviter une nuitée d'hôtel. Tout ceci sera affiné ultérieurement.

Claudine REGNIER explique que la Ligue de Normandie ne subventionne pas les compétitions mais les actions menées en amont. Leur bureau directeur réfléchit, actuellement sur la répartition d'une enveloppe globale. Un club qui ne participerait qu'à la rencontre Avenirs ou seulement à celle des jeunes, ne pourrait prétendre qu'à la partie qui le concerne. Celui qui est présent sur les deux obtiendrait la totalité de l'enveloppe.

Aucun commentaire n'est formulé. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### b) Natation artistique

Philippe RAS se félicite qu'une aide ait été versée pour la participation au colloque. Malheureusement, cette année, seulement deux clubs ont pu y participer. Il s'agit de Notre Dame de Gravenchon et de Grand Quevilly. Les difficultés actuelles, rencontrées par Dieppe, ne leur ont pas permis de s'inscrire.

Il souligne que, la mouvance des entraîneurs, ne favorisent pas l'épanouissement de cette discipline. Céline, présidente de la section, a été contrainte de démissionner du CNH pour raison de santé. Une jeune tente de prendre le relai, elle semble, pour l'instant, très motivée. Il annonce, également, que Maïté a été évincée du club de Dieppe.

Philippe RAS dresse un bilan très pessimiste pour la section natation artistique. Il révèle un mal être de plus en plus important dans l'équipe d'encadrement. Hervé LESTURGIE souhaite connaître l'origine de ce problème moral. Philippe RAS donne quelques exemples. Les parents ne suivent pas et ne sont donc pas présents notamment sur la préparation des ballerines (maquillage, coiffage, habillage...). Les entraîneurs ne se sentent ni entendus ni écoutés au sein de leurs structures. Leurs emplois du temps sont de plus en plus chargés. Cette liste, non exhaustive, explique en partie, les difficultés rencontrées par les clubs.

Hervé LESTURGIE demande ce que nous pourrions faire pour leur venir en aide. Philippe RAS répond que malheureusement, il n'y a rien à faire. C'est une discipline difficile, qui réclame des moyens humains non mis à disposition. Il cite le cas du CNH où 70 ballerines sont gérées par seulement deux encadrants.

Le troisième gala départemental sera organisé le 27 mai 2018. Cette année, c'est Notre Dame de Gravenchon qui accueillera l'évènement. Seul ombre au tableau, ce même week-end se déroulera le natathlon. Nous devons rester vigilants pour constituer un jury suffisant, tout en assurant une représentation minimum du Comité sur le gala.

Hervé LESTURGIE reste persuadé que cette discipline restera en situation précaire, tant qu'ils ne généreront pas de recettes. Il insiste sur l'intérêt d'instaurer une dynamique en lien avec les clubs de l'Eure.

Philippe RAS annonce officiellement qu'il démissionne de son poste de référent. Hervé LESTURGIE demande qui pourrait lui succéder. A ce jour aucune candidature n'est proposée.

Aucun commentaire n'est formulé. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### c) Maîtres

Les principales difficultés résident essentiellement de l'attente d'une date pour réunir l'ensemble des clubs concernés. L'absence de Patrick DRUEL n'arrange rien. Une réflexion est en cours pour reporter l'organisation sur début janvier 2018. Hervé LESTURGIE suggère que l'on retienne la proposition de Sébastien GANDELIN.

Aucun commentaire n'est formulé. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 3 - Finalisation du projet d'aide aux clubs :

---

Hervé LESTURGIE indique que notre ancien système était obsolète. Nous commençons à nous éparpillés, d'où l'idée de réfléchir à un procédé plus structuré. Il souhaite que notre projet soit présenté aux clubs, lors de l'Assemblée Générale. Dans l'hypothèse où cette proposition serait adoptée, elle pourrait être mise en place sur l'olympiade. Un bilan et un réajustement éventuel, sont envisagés sur ces quatre ans.

Lors de la réunion préparatoire, organisée le 19 octobre dernier, chacun devait réfléchir à un scénario possible. Finalement, Philippe RAS a présenté une simulation basée sur une organisation par coefficients adoptée par toutes les personnes présentes.

Nous avons travaillé sur une simulation financière qui nous amène à un global de 2540 €. Ce montant est indicatif, puisque les calculs ont été réalisés sur l'année N-1, sauf en ce qui concerne la formation des officiels.

Claudine REGNIER demande à combien s'élevait l'aide précédente ? Hervé LESTURGIE répond que nous étions environ à 1300 €.

Daniel REGNIER se demande si cette subvention couvre tous les types de labels ou pas. Il lui semble qu'un coefficient de 0,5 est un peu excessif compte tenu que la Ligue verse également des aides aux clubs. Il parle de 2,70 € par licence, de 2,40 € sur les engagements en compétitions régionales, mais également pour les nageurs qui participent aux séries nationales 1 ou 2, pour les formations des brevets fédéraux, etc... La Fédération Française de Natation reverse également un soutien aux clubs en possession d'un label national. Hervé LESTURGIE précise que ce qu'il explique ne concerne que les clubs labélisés alors que notre proposition s'ouvre à tous les clubs. Effectivement, nous pourrions maintenir cette idée mais uniquement pour les nouveaux labels.

Philippe RAS réfléchit à une nouvelle répartition. Il suggère un découpage en deux coefficients. Un nouveau label ouvrirait un droit à hauteur de 0,4 % (contre les 0,5 prévus) et un renouvellement à 0,2 %.

Daniel REGNIER s'étonne de cette décision, puisqu'avant nous ne donnions pas d'aide pour la labélisation. Il souligne que nous n'aurons pas à retenir de montant pour la formation des officiels puisqu'il n'y en a pas eu cette année. Denis TASSERIE en compte trois pour 2017, puisque ce sont les seuls validés. Pourtant beaucoup de demandes ont été faites. Il pense que, de toute façon, nous n'irons jamais au-delà de 10 ou 15 par an. Il y aurait déjà 9 dossiers déposés pour 2018. Daniel REGNIER confirme qu'il y a une différence entre s'inscrire et aller jusqu'au bout. Certains ne sont présents que sur des demi-journées, donc l'examen ne peut être envisagé. L'an dernier il a rencontré cinq personnes sur Fécamp mais aucune ne s'est inscrite.

Hervé LESTURGIE envisage d'indexer nos rétrocessions sur celles de la Ligue. Si les licences sont en hausse, notre aide sera augmentée. Par contre, si elles sont en baisse, diminuerons nos versements. Nous avons un énorme travail de communication à effectuer.

Claudine REGNIER est tout à fait d'accord avec ça. Elle cite le cas d'un parent qui lors d'une compétition lui aurait dit que le Comité était riche avec ce qu'il coûte aux clubs. Elle a pris le temps de lui expliquer notre fonctionnement financier. Il a fini par admettre qu'il ne voyait pas ça comme ça. Cet échange prouve à quel point nous devons communiquer. Nous devons fonctionner avec plus de lisibilité.

Hervé LESTURGIE propose que l'on commence dès notre Assemblée Générale. Nous pourrions présenter un camembert avec la répartition de nos budgets. Ceci rendrait nos comptes visibles et compréhensibles pour tous.

Alain POYE trouve que le coefficient alloué aux ENF n'est pas assez élevé. Hervé LESTURGIE lui explique qu'une compétition d'une demi-journée correspond à 1, une journée à 2 et un week-end à 4. Alain POYE souligne que toutes les compétitions qu'ils accueillent se déroulent sur des demi-journées et que de ce fait le coefficient sera toujours le plus petit pour eux. Philippe MARQUET précise que suivant le nouveau système un accueil correspond à une compétition. Alain POYE donne son accord.

Le projet est adopté à l'unanimité, à condition que le coefficient accordé aux officiels soit bien modifié.

#### 4 - Préparation de l'Assemblée Générales 2018 :

---

Elle se déroulera le 13 janvier prochain, sur la commune de Montivilliers.

En ce qui concerne les récompenses aux sportifs, un débat s'engage. Finalement 1000 € seront remis à Clément BATTE et à Logan FONTAINE.

Claudine REGNIER pense que nous devrions modifier notre ordre du jour. En effet si nous récompensons les nageurs aussitôt après l'allocution du Président cela permettrait de les libérer plus rapidement. La proposition est adoptée.

#### 5 - Questions diverses :

---

Hélène RAIS demande si la gestion actuelle de Facebook nous convient. La réponse est unanime. C'est très bien, le site bouge beaucoup. De nombreux visiteurs sont comptabilisés. Hervé LESTURGIE les félicite pour le travail effectué. Il relève qu'ils ne se contentent pas de relayer les informations départementales, mais qu'ils recherchent également évènements nationaux.

Claudine et Daniel REGNIER annonce officiellement leur départ de la région. Ils remettront leur démission avant la prochaine Assemblée Générale.

Alain POYE est désolé de voir que lors du challenge BERGER ni les enfants ni les petits enfants de ce généreux donateur ne peuvent nager. Il propose que nous leur permettions de nager un relai, même hors concours mais pour qu'ils puissent représenter leur père et grand-père. Hervé LESTURGIE trouve que l'idée est bonne et s'engage à ce qu'ils puissent concourir sur un 4 X 100 4 nages.

Philippe LEGENDRE s'inquiète de ne voir aucune inscription pour le prochain passeport de l'eau. Hervé LESTURGIE en a reçu quelques-unes.

Philippe LEGENDRE souhaite revenir sur le championnat de Normandie qui s'est déroulé à Saint Valéry en Caux. Il souligne un taux de chloramines particulièrement élevé ce qui a gêné certains nageurs et incommodé d'autres personnes. Il propose que, de ce fait, l'on évite certains établissements. Il rappelle que le cahier des charges de la Fédération Française de Natation est très pointu. Philippe MARQUET lui répond qu'il est conscient du problème et que cela vient d'un problème d'aération. Des travaux devraient être entrepris.

Philippe LEGENDRE soulève également un niveau sonore beaucoup trop élevé sur certaines compétitions. Il pense que le niveau de la sono est souvent exagéré. Hervé LESTURGIE explique que le fait de n'utiliser qu'une seule enceinte nous oblige à augmenter le volume pour couvrir

l'ensemble de la piscine. Il envisage, à moyen terme de se doter d'une deuxième baffle, ce qui nous permettrait de pouvoir répartir le son.

Denis TASSERIE demande qui supprime les clubs lorsqu'ils n'existent plus ? Claudine REGNIER demande s'ils sont réellement dissous puisque de toute façon ils apparaissent en non affiliés. Hervé LESTURGIE explique que lorsqu'un grand nageur a fait des performances, le club ne pourra être supprimé.

La séance a été levée à 22H30

*Le Président,*

*Hervé Lesturgie*

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a loop at the top, and a large, sweeping curve on the right that ends in a small hook.